DLP 9-5-83186993

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
62, Avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex, Tél. 09.06.43

Abonnement : A et B : 80 F
A + B : 130 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 11 - 5 Mai 1983

EDITION GRANDES CULTURES

Envoi n° 8

CEREALES

Escourgeons et Orges d'hiver :

Pour les parcelles les plus précoces (semis de fin septembre, variété Barberousse) le stade début de sortie des barbes sera atteint dans les 8 jours.

Dans l'ensemble évolution assez modérée des maladies. Toutefois les conditions climatiques restent très favorables à la rhynchosporiose qui est présente dans presque toutes les situations.

Sur les parcelles qui ont reçu une protection, aucune intervention n'est à envisager avant la sortie des barbes.

Sur les parcelles non protégées, il est préférable de n'envisager qu'une seule intervention, avec un produit complet, à partir du stade début gonflement.

Nous rappelons que pour certaines cultures il existe de sérieux risques de verse.

Blé d'hiver :

Les blés de fin octobre arrivent au stade 2è noeud.

Le piétin-verse, plus fréquent, reste à des niveaux faibles. Sur semis précoces la septoriose est en évolution sérieuse. Quelques récentes pustules d'oïdium. Pour les interventions voir notre précédent bulletin et pour le choix des produits le tableau fongicide paru dans le bulletin n° 8 du 14 avril.

POIS DE PRINTEMPS

Quelques cas très limités, de mildiou sur pois de conserve ou culture en rotation courte. Dans ces rares situations, envisager une intervention avec un produit de contact (manèbe, mancozèbe à 1600 g MA/HA).

COLZA

Début floraison pour la plupart des cultures, chutes des premiers pétales dans les parcelles les plus précoces.

P. 146

Charançon des siliques :

La situation est variable d'une parcelle à l'autre mais le seuil d'intervention est assez souvent dépassé.

Surveillez vos cultures. Le seuil d'intervention sur le charançon des siliques est fixé à 1 insecte par hampe florale principale.

ATTENTION AUX ABEILLES

Seuls les insecticides portant le label **"non dangereux pour les abeilles"** sont utilisables en période de floraison : bromophos éthyl à 500 g/ha (Sovinexion, Nexion, Rhodianex), dialiphos à 600 g/ha (Torak), phosalone à 1200 g/ha (Azofène, Zolone) et la deltamethrine (Decis à 0,2 l/ha) nouvelle autorisation.

Des précautions complémentaires, notamment en traitant en dehors des périodes de butinage, permettent en plus de limiter les risques.

Sclerotinia :

Les conditions climatiques actuelles (pluies fréquentes et humidité prolongée sur le feuillage) sont favorables à ce parasite.

Pour les parcelles à haut risque un traitement est à envisager rapidement, dès le début défloraison.

Pour des renseignements complémentaires (risque, produit...) voir notre précédent bulletin).

REPONDEUR AVERTISSEMENTS (26) 87.40.78

Imprimerie de la Circonscription Champagne-Ardenne. Le Directeur Gérant J. SONDEY
Commission Paritaire de Presse N 529 AD

Avril 1983

PRECONISATIONS ROUGEOT PARISITAIRE 1983

(BRENNER)

METHODE DE LUTTE

La lutte contre le rougeot est uniquement préventive. Elle vise à empêcher la germination des ascospores libérées par les apothécies (organes de conservation du champignon sur les feuilles mortes), libération surtout à craindre à l'occasion de périodes pluvieuses prolongées précédées d'une période sèche.

Il faut assurer la protection de la végétation pendant toute la période de risques. Celle-ci débute à partir du stade trois feuilles étalées et les contaminations peuvent certaines années se produire au-delà de la nouaison, les traitements précoces ne suffisent donc pas toujours pour assurer une protection satisfaisante. La méthode de lutte recommandée consiste en des traitements préventifs dont la cadence est déterminée en fonction du développement de la végétatation.

En l'état actuel de nos connaissance, on conseille d'intervenir dès la 3ème feuille étalée et de renouveler à la 5-6ème feuille et 8-9ème feuille. Si les premiers traitements sont le plus souvent des traitements spécifiques rougeot, par la suite compte tenu de l'apparition des risques mildiou, il convient tant que les risques rougeot persistent d'adopter une stratégie de lutte efficace contre ces deux champignons (choix du produit, cadence de traitement).

PRODUITS DE TRAITEMENTS :

Produits de surface ou de contact :

. Les sels de cuivre aux doses mildiou conservent toute leur efficacité mais en cas de période fraîche et humide, ils présentent des risques de phytotoxicité et en tout cas de freinage de la végétation.

. Les produits organiques de synthèse (dithiocarbamates et phtalimides) donnent généralement de bons résultats. Parmi eux citons :

- zinèbe	à 280 g de matière active/hectolitre		
- mancozèbe	à 280 g	"	"
- métirame de zinc	à 320 g	"	"
- propinèbe	à 280 g	"	"
- folpel	à 150 g	"	"
- manèbe	à 280 g	"	"
- captafol	à 120 g	"	"

Il convient notamment pour les phtalimides (folpel, captafol...) de bien respecter les doses conseillées.

Ces produits n'étant pas à l'abri du lessivage devront être impérativement renouvelés après des pluies de 20 mm.

.../...

P.147

Produits anti-mildiou systémiques ou pénétrants :

Suite à l'apparition de souches résistantes de mildiou au métalaxyl et à l'ofurace, les spécialités qui les contiennent (Acylon Super F, Vamin et Caltan) sont déconseillées pour la lutte spécifique rougeot.

Les spécialités à base de cymoxanil ou de phoséthyl Al peuvent avoir une action sur le rougeot mais celle-ci est faible, et même insuffisante dans les vignobles où ces maladies sévissent gravement. En effet, ce sont surtout les fongicides de surface, entrant dans la composition de ces spécialités, qui sont actifs contre le rougeot. Les quantités apportées, aux doses préconisées contre le mildiou sont insuffisantes pour assurer une bonne protection contre ces maladies dans toutes les circonstances, d'autant qu'elles sont susceptibles d'être éliminées par les pluies. En traitements précoces spécifiques rougeot, ces spécialités ne sont donc pas conseillées.

Par contre à partir des risques mildiou, ces spécialités peuvent être retenues. Il convient alors, tant que les risques rougeot persistent de renforcer leur efficacité sur cette maladie en leur associant soit un produit de contact afin d'atteindre la dose citée précédemment (renouvellement nécessaire après 20 mm de pluie), soit un benzimidazole (voir ci-après).

Intérêt des benzimidazoles dans la lutte contre le rougeot (bénomyl, carbendazime et thiophanate méthyl) :

Ces matières actives présentent une très bonne efficacité sur le rougeot, mais sont sans action sur le mildiou.

Associés aux doses de 25 g/hl pour le bénomyl et la carbendazime, 70 g pour le thiophanate méthyl aux fongicides classiques, ils assurent une très bonne protection et permettent plus de souplesse dans la lutte. En effet les benzimidazoles étant systémiques, ils sont rapidement mis à l'abri du lessivage et n'imposent pas un renouvellement immédiat après 20 mm de pluie.

Bien qu'ils ne soient pas homologués actuellement contre le rougeot, les benzimidazoles présentent donc un intérêt certain dans la lutte contre cette maladie, notamment dans les situations à risques.

La spécialité BTF (carbendazime + thirame + folpel) à 0,350 kg/hl qui n'apporte que 10,5 g/hl de carbendazime ne peut être conseillée actuellement sans renouvellement. Ces préconisations sont d'ailleurs celles de la firme concernée. Par contre le Peltar (manèbe + thiophanate méthyl) à 3 kg/ha qui apporte 75 g/hl de thiophanate méthyl n'oblige pas à un renouvellement immédiat.

CONCLUSION :

La gamme de produits dont disposent les viticulteurs est donc très large. Toutefois dans les situations très concernées par le rougeot, ou si l'année ne permet pas aisément les renouvellements, il sera intéressant de mettre en oeuvre les fongicides les plus efficaces. Dans ces conditions l'adjonction d'un benzimidazole à un anti-mildiou de contact pour les traitements précoces et éventuellement pénétrant ou systémique à partir des risques mildiou pourra être la stratégie retenue.

-=-=-=-=-=-